UNHCR
The UN Refugee Agency

ASSOCIATION FEELEN
Culture-Protection-Dignité

COMITE INTERNATION POUR L'AIDE D'URGEN ET LE DEVELOPPEME
CIAUD

BURKINA FASO

Région des Hauts-Bassins

(86,160 PDI, source : SP/CONASUR, 31/03/2023)

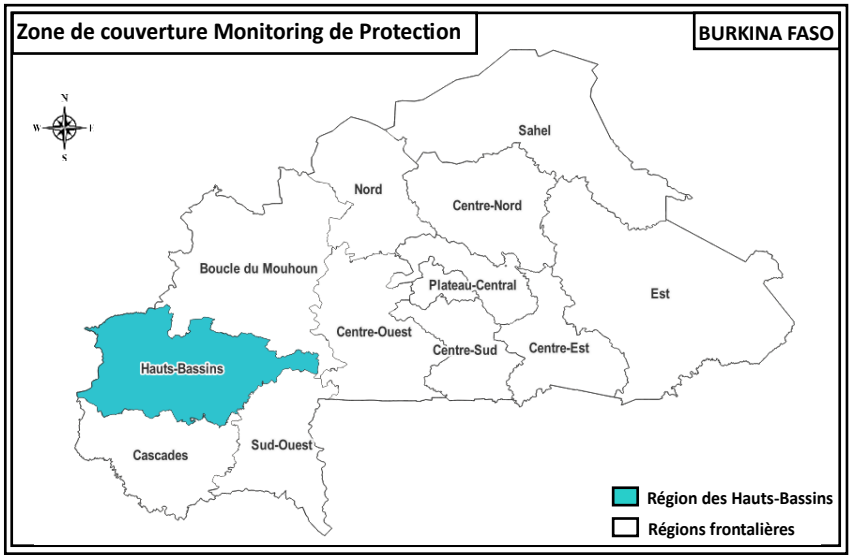

Rapport mensuel Monitoring de Protection - Avril 2023

1,353 Personnes en déplacements	**05** Incidents enregistrés avec **78** victimes
02 Cas de protection prise en charge	**114** Cas de protection référés

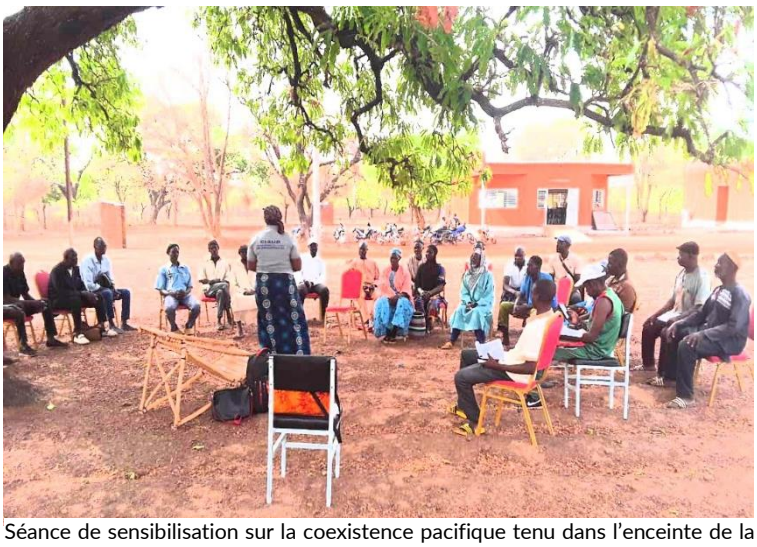

Séance de sensibilisation sur la coexistence pacifique tenu dans l'enceinte de la cour de la mairie de Djigouéra province du Kénédougou

I. Résumé

Au cours de ce mois d'avril 2023, l'environnement de protection de la région des Hauts-Bassins a été une fois de plus marqué par des incidents sécuritaires et de protection qui ont occasionné des déplacements forcés de populations civiles. En effet, ce sont **05** incidents de protection qui ont été enregistrés au cours de ce mois. Ces incidents se sont produits dans les communes de **Békuy**, **Fo**, **Houndé** et **Sindo**. Au cours de ces incidents **78** victimes (**18** hommes, **19** femmes, **14** garçons et **27** filles) ont été enregistrées contre **394** victimes enregistrées le mois passé soit une baisse de **-80,2%.** Les présumés auteurs indexés sont les groupes armés non étatique (GANE).

De plus, ces incidents ont occasionné plusieurs violations de droits humains et du droit international humanitaire dont d'un (01) cas d'atteinte à l'intégrité physique et ou psychique (menace/ultimatum) ayant fait 69 victimes ***(Cf. rapport flash N° 20),*** deux (02) cas atteinte au droit à la propriété (extorsion, destruction de bien et d'infrastructure privé) ayant fait **sept (07)** victimes ***(Cf. rapport flash N°20 et 21)***, d'un (01) cas atteinte au droit à la vie (assassinats y compris exécution sommaire) ayant fait une (01) victime ***(Cf. rapport flash N° 25)***, d'un (01) cas d'atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne (enlèvement) ayant fait une (01) victime ***(Cf. rapport flashs n°19).***

Par ailleurs, le suivi des déplacements de population a permis d'identifier et d'enregistrer 14 vagues de déplacements primaires. Ces déplacements ont concerné **154** ménages d'une taille de **1,353** personnes dont **206 hommes, 335 femmes, 457 filles et 355 garçons**. Les principaux motifs de ces déplacements sont les attaques de GANE, les menaces/ultimatum des GANE et les déplacements préventifs.

II. Couverture géographique

20 communes couvertes → **10 comités locaux de Protection** → **15 volontaires de Protection** → **07 moniteurs de Protection**

- ### Zone de couverture

Les activités du monitoring de protection ont couvert les trois (03) provinces (Houet, Tuy et Kénédougou) de la région des Hauts-Bassins. Ces 20 communes ont été couvertes par sept (07) moniteurs de protection et 25 réseaux communautaires dont dix (10) comités locaux de protection et 15 assistants de protection du partenaire de localisation FEELEN. 20 communes ont été couvertes en présentiel :

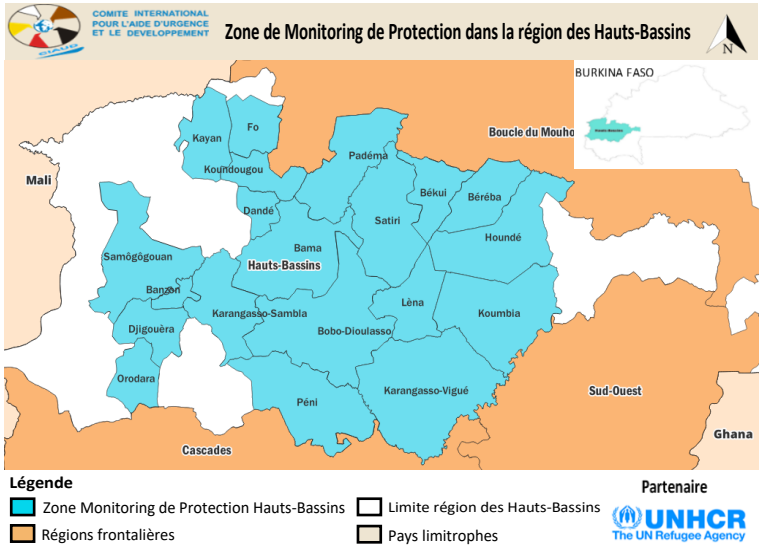

Bobo-Dioulasso, **Péni**, **Bama**, **Padéma**, **Koudougou, Fo, Dandé**, **Satiri**, **Karangasso-Sambla, Karangasso-Vigué** et **Léna** dans la province du Houet ; les communes de **Koumbia**, **Houndé, Béréba et Békuy** dans la province du Tuy et les communes de **Orodara**, **Djigouéra**, **Banzon, Samorogouan et Kayan** dans la province du Kénédougou.

- **Accessibilité**

Au cours de ce mois d'avril, plusieurs localités de la région des Hauts-Bassins sont restées difficilement accessibles du fait de l'activisme accru des GANE et des opérations militaires. C'est le cas des communes de **Fo** et de **Koundougou** dans la province du Houet. Les communes de **Békuy** et **Béréba** dans la province du Tuy deviennent de plus en plus difficilement accessibles. Dans la province du Kénédougou ce sont les communes de **Kayan, N'dorola** et **Sindo** qui sont devenues des zones difficiles d'accès. De plus, sur les axes routiers de **Béréba-Békuy**, **Houndé-Koumbia**, **Samorogouan-Sindo** et **Kourouma-Kayan** les inquiétudes ont été plus ressenties. En effet, sur ces axes des corps sans vie ont été retrouvés, des GANE ont menacé, intercepté et dépouillé les usagers de leurs biens (véhicules, moto, etc.).

- **Méthodologie de collecte d'informations**

La méthode de collecte de données utilisée combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire, une approche quantitative et qualitative. L'administration d'entretiens semi-directifs, permet de collecter des données agrégées à l'échelle des communes puis analysées afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de protection auxquelles elles sont confrontées. L'administration de formulaires d'incident de protection permet également de documenter les incidents de protection rapportés par les communautés et individus enquêtés. Cette collecte s'effectue de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé « d'informateurs clefs » et de « ménages (familles) », de survivant(e)s de violations de droits humains et du droit international humanitaire, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composé de membres de comités locaux de protection situés au niveau commun et de points focaux communautaires situés au niveau village/localité. Consacrant le principe de localisation, le dispositif de Monitoring de Protection (Projet 21) en place dans la région des Hauts-Bassins mobilise également l'association FEELEN. Ceci permet de compléter la couverture géographique de l'ONG CIAUD et de couvrir davantage des communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès.

Au cours du mois, l'ensemble des formulaires et questionnaires administrés ont été les suivants :

- **58 questionnaires informateurs clefs** administrés dans les ZAD (famille d'accueil et location) auprès de **34 hommes** et **24 femmes** ;
- **58 questionnaires ménages** administrés dans les ZAD (famille d'accueil et location) auprès de **25 hommes** et **33** femmes ;
- **05 formulaires d'alerte flashs renseignés** dont **03** dans les ZAD (famille d'accueil et location) ;

- **05 formulaires d'incident de protection** documentant les violations de droits humains et du droit international humanitaire identifiées dont **03** dans les ZAD (famille d'accueil et location) ;
- **29 fiches de référencement de cas de protection** administrés auprès de 13 femmes et 16 hommes ;
- **78 formulaires d'évaluation initiale de protection** renseignés manuellement dans les ZAD (famille d'accueil et location) auprès de 31 femmes et de 47 hommes.

III. Typologie des déplacements identifiés

Commune, province, région Localité de départ	Commune, province, région (Localité d'accueil)	Type de ZAD	# de ménages	# de personnes	# d'hommes	# de garçons	# de femmes	# de filles	Type de déplacement	Commune, province, région Localité de départ
Bam, Kongoussi, Centre Nord Vato	Samorogouan, Kénédougou, Hauts-Bassins Karna	Location, Famille d'accueil	06	37	08	07	10	12	Primaire	Attaques des GANE
Sindo Houet Hauts-Bassins Sindo	Samorogouan Kénédougou, Hauts-Bassins, Samorogouan	Location, Famille d'accueil	60	672	116	175	187	194	Primaire	Attaque des GANE
Sindo Houet Hauts-Bassins Sindo	Samorogouan Kénédougou, Hauts-Bassins, Karna	Location, Famille d'accueil	06	66	09	14	16	27	Primaire	Menaces/Intimidation/ Attaques des GANE
Barsalogho Sanmatenga Centre-Nord Barsalogho	Banzon Kénédougou, Hauts-Bassins Banzon	Location, Famille d'accueil	07	47	05	16	10	16	Primaire	Préventif
Dassalamy Solenzo, Boucle du Mouhoun	Satiri, Houet, Hauts-Bassins Pékoli	Location, Famille d'accueil	05	34	03	09	08	14	Primaire	Préventif

Hèrèdougou	Wèrou									
Baye Solenzo Boucle du Mouhoun Baye	Satiri Houet, Hauts-Bassins Satiri,	Location, Famille d'accueil	04	14	02	05	03	04	Primaire	Menace/Ultimatum des GANE
Sindo, Kénédougou, Hauts-Bassins, Sindo	Samorogouan, Kénédougou, Hauts-Bassins Karna	Location, Famille d'accueil	15	152	17	40	25	70	Primaire	Attaques des GANE
Sindo, Kénédougou, Hauts-Bassins, Sindo	Samorogouan, Kénédougou, Hauts-Bassins Sana	Location, Famille d'accueil	15	85	18	15	22	30	Primaire	Attaques des GANE
Sindo, Kénédougou, Hauts-Bassins, Sindo	Samorogouan, Kénédougou, Hauts-Bassins Kongolokoro	Location, Famille d'accueil	06	63	04	23	08	28	Primaire	Attaques des GANE
Sindo, Kénédougou, Hauts Bassins, Sindo	Samorogouan, Kénédougou, Hauts-Bassins Sourou	Location, Famille d'accueil	02	11	02	05	03	01	Primaire	Attaques des GANE
Sindo, Kénédougou, Hauts-	Samorogouan, Kénédougou, Hauts-Bassins Dana	Location, Famille d'accueil	06	26	05	05	07	09	Primaire	Attaques des GANE

Bassins, Sindo										
Tougou, Sourou Boucle du Mouhoun, Diouroum	Bobo-Dioulasso, Houet, Hauts-Bassins Dogona	Location, Famille d'accueil	20	114	13	29	29	43	Primaire	Menaces/Intimidation/ Attaques des GANE
Sindo, Houet, Hauts-Bassins Sindo	Bama, Houet, Hauts-Bassins Bama	Location, Famille d'accueil	07	26	03	10	06	07	Primaire	Menaces/Intimidation/ Attaques des GANE
Guigou, Poni, Sud-Ouest Hélètéré	SATIRI, Houet, Hauts-Bassins Wèrou	Location, Famille d'accueil	01	06	01	02	01	02	Primaire	Menaces/Intimidation/ Attaques des GANE
154	**1,353**	**206**	**355**	**335**	**457**					

- **Analyse spécifique sur les déplacements de population**

Les activités du monitoring de Protection (P21) ont permis d'identifier et de rapporter **14** vagues de déplacements primaires. Parmi ces vagues de déplacements **huit (08)** se sont produites à l'intérieur de la région et **six (06)** vagues ont été identifiées en provenance des régions du Centre-Nord, de la Boucle du Mouhoun et du Sud-Ouest. Au total, **154** ménages de **1,353** personnes dont **206** hommes, **335** femmes, **457** filles et **355** garçons ont été concernées par ces déplacements. Par ailleurs, les déplacements de population ont connu une légère augmentation par rapport aux déplacements de population enregistrées au mois de mars **(1,307)**. Cette tendance à la hausse pourrait se justifier par les attaques de GANE d'une part et les menaces/ultimatum d'autres part. En outre, trois (03) principaux motifs ressortent de ces déplacements. Ce sont les attaques de GANE, les menaces/ultimatum des GANE et enfin les déplacements préventifs.

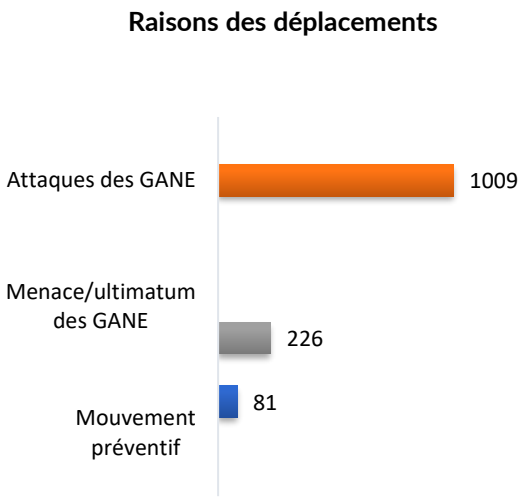

IV. Incidents de protection

- **Statistiques**

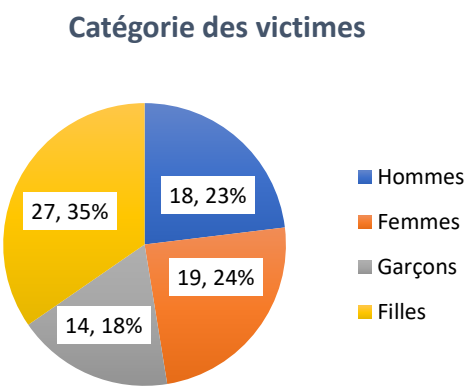

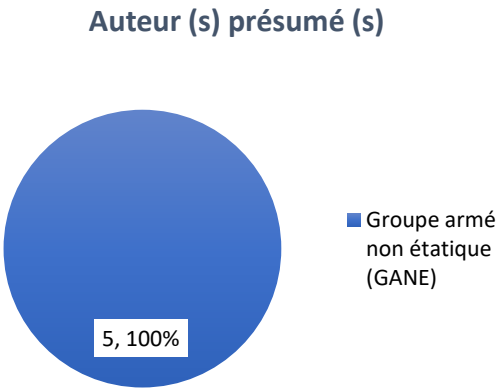

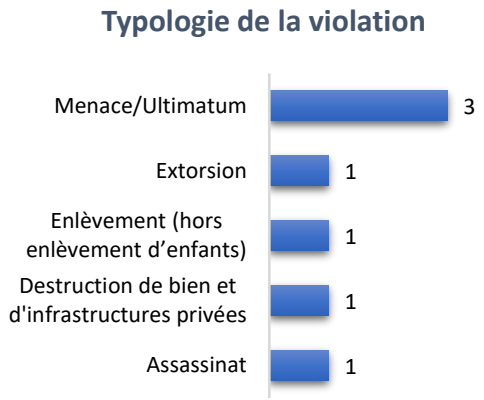

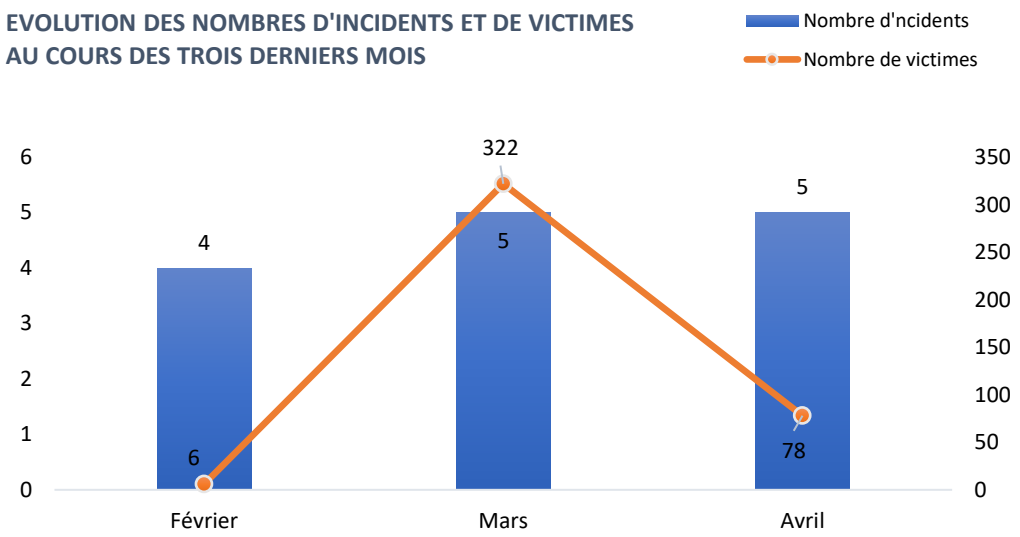

Catégorie de violation	Violation	Nombre
Atteinte au droit à la propriété	Destruction de bien immobilier, infrastructure ou de terre public et privé	06
	Extorsion/taxe illégale	01
	Pillage	
	Vol	
Atteinte au droit à la vie	Assassinat	01
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	01
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	Coup, blessure, mutilation	
	Menace/Ultimatum	69
Déni ou restriction forcée de mouvement (y compris accès à l'asile)	Déplacement interne forcé en raison de la violence/conflit/insécurité	
Violations graves commises à l'encontre des enfants	Attaques contre les écoles ou les hôpitaux	
Violences basées sur le genre	Déni d'accès aux ressources, opportunités et services	
	Violence psychologique et émotionnelle	
Total général		**78**

- **Détails sur les incidents**

Au cours de ce mois d'avril 2023, ce sont cinq (05) incidents de protection qui ont été documentés et rapportés. Ces incidents se sont produits dans les provinces du Kénédougou, du Houet et du Tuy et ont touché les communes de Sindo, Fo, Houndé, Koumbia et Békuy. Ces incidents ont fait **78** victimes dont **18** hommes, **19** femmes, **14** garçons et **27** filles. Les présumés auteurs de ces incidents seraient les GANE**.** Les catégories de violations de droits humains et du droit international humanitaire identifiées sont :

- **Un (01) cas d'atteinte à l'intégrité physique et ou psychique** (menace/ultimatum) commis par les GANE dans la commune de Sindo contre **18** hommes, **19** femmes, **27** filles et **14** garçons (cf. rapport flash N°20) ;
- **Un (01) cas d'atteinte au droit à la vie** (assassinat y compris d'exécution sommaire) commis par des GANE contre un **(01)** hommes à Houndé (cf. rapport flash n°25) ;
- **Deux (02) cas d'atteintes au droit à la propriété** (extorsion, destruction de biens et d'infrastructures privés) commis par des GANE dans la commune de Békuy contre **un (01)** homme et dans la commune de Sindo contre **six (06) hommes** (cf. rapport flash n°21 et 26) ;
- **Un (01) cas d'atteinte à la liberté et à la sécurité de la personne** (enlèvement) commis par des GANE dans la commune de Houndé contre **un (01)** homme (cf. rapport flash n°19).

V.1. Violence basée sur le genre (VBG)

- **Eléments clés**

Au cours de la période sous revue, ce sont **cinq (05)** cas de violences basées sur le genre (VBG) qui ont été identifiés et référés à la section en charge du volet VBG. En effet, ces cas ont été enregistrés dans le ZAD de Sabalibougou (Bobo-Dioulasso) lors des activités de monitoring de protection. Il s'agit entre autres de **deux (02)** cas de déni de ressources, **deux (02)** cas de violences psychologiques et d'un **cas (01)** cas de mariage forcé. On constate une légère augmentation des cas de VBG ce mois comparativement au mois passé (03). Par ailleurs, il est ressorti des activités de monitoring de protection (P21) que les femmes bien qu'elles soient victimes de VBG préfèrent garder le silence par peur d'être rejetées par leurs proches.

- **Activités de prévention et de réponse**

En guise de prévention aux VBG, quatre (04) causeries éducatives sur les questions VBG ont été réalisées au profit des personnes déplacées internes et de la communauté hôte lors des visites à domicile domiciles (VAD). En plus, de ces sensibilisations, la section en charge du volet VBG a référé auprès d'un psychologue deux (02) des survivantes de violence basée sur le genre (VBG) pour une assistance psychologique. Ces dernières ont reçu chacune des frais de transport pour leur suivi psychologique.

V.2. Protection de l'enfance

- **Eléments clés**

Tout comme le mois passé, la situation de la protection de l'enfance dans la région des Hauts-Bassins s'est considérablement dégradée durant ce mois d'avril. En effet, ce sont **812** enfants

dont **457** filles et **355** garçons qui ont été identifiés et enregistrés parmi les déplacées internes dans les communes de Samorogouan, Banzon, Satiri et Bobo-Dioulasso. Au regard de cet état de fait, si rien n'est fait pour protéger ces derniers, ils seront exposés à certains risques de protection telles que la traite, les exploitations et abus sexuels, la mendicité, le travail forcé, la toxicomanie, le banditisme, l'enrôlement et l'association aux Groupes Armés Non Etatique (GANE), etc. Les activités de monitoring de protection ont relevé que la plupart de ces enfants sont confrontés à la déscolarisation et au manque de documentation (extrait d'acte de naissance). Au regard des problèmes auxquels ces enfants font face il est important que les acteurs de la protection de l'enfance aient un regard tourné vers ces derniers afin de leur apporter une assistance holistique.

- **Activités de prévention et de réponse**

En vue de prévenir la situation des enfants sans documentation (extrait d'état civil) les équipes terrains (moniteurs de protection) lors des de visites à domiciles (VAD) ont effectués des causeries éducatives sur l'importance des actes d'état civil dans les zones d'accueil des déplacés (familles d'accueil et location) à savoir Colma et Diaradougou. Ces échanges ont permis de sensibiliser 37 PDI dont sept (07) hommes, 21 femmes et six (06) filles et trois (03) garçons.

V.3. Etat de droit

Au cours de la période sous revue, la situation sécuritaire et humanitaire de la région ne s'est toujours pas améliorée. En effet, les multiples attaques de GANE et les opérations militaires en cours dans la région ont contribué à dégrader considérablement l'Etat de droit dans certains villages et communes. Sur les 20 communes couvertes au cours de ce mois les huit (08) communes suivantes Bobo-Dioulasso, Bama, Houndé, Koumbia, Orodara, Banzon, Satiri et Karangasso-Sambla) bénéficient de la présence des autorités étatiques et des services sociaux de base (la santé, l'école, la mairie, la préfecture, etc.). Cependant, dans les 12 communes restantes, certains services ont été délocalisés dans les chefs-lieux de province tandis que d'autres n'arrivent qu'à offrir que le service minimum au sein des communautés.

V.4. Personnes ayant des besoins spécifiques

- **Eléments clés**

Au cours de ce mois d'avril les activités de monitoring de protection ont permis d'identifier **109** personnes à besoins spécifiques (PBS) au sein des communautés hôtes et déplacées internes de la région des Hauts-Bassins. En effet, ces PBS ont été identifiées dans les communes de **Bobo-Dioulasso**, **Péni**, **Bama, Dandé, Satiri**, **Karangasso-Sambla**, **Banzon**, **Samorogouan**, **Orodara Houndé, Koumbia Béréba et Békuy**. Il s'agit des cas de personnes vivant avec des maladies chroniques, des personnes âgées avec des enfants mineurs, des femmes à risque, des personnes à besoins primaire non satisfaits, des femmes seules cheffes de ménages, des enfants à risque, de mineures porteuses d'une grossesse et de personnes âgées dans l'incapacité de prendre soin d'elle-même. Ces PBS sont majoritairement des PDI vivant dans des conditions extrêmement précaires dans les localités d'accueil. Ils sont au nombre de 60 femmes, 47 hommes et deux (02) filles. En outre, les besoins prioritaires de ces PBS se résument comme suit :

1. Besoin d'un appui en cash pour se procurer des vivres ;

2. Besoins d'un appui en cash pour se procurer un logement ;
3. Besoin d'un appui en cash des soins médicaux ;
4. Besoin d'une assistance en kit AME/NFI.

- **Activités de prévention et de réponse**

Dans le cadre des activités de prévention des visites à domiciles (VAD) ont été réalisées au profit de PBS dans les zones d'accueil des déplacés (ZAD). Cela a permis d'identifier 109 PBS et de relever leurs besoins prioritaires. Par ailleurs, une assistance en cash à 210 PBS est en cours dans l'ensemble des zones d'intervention de la région des Hauts-Bassins.

V.5. Cohésion sociale

- **Eléments clés**

Les activités de monitoring de protection réalisées ce mois n'ont révélé aucune situation de conflit ou de risque de conflit communautaire. Cependant des activités de prévention ont été initiées dans le cadre de la promotion de la cohabitation pacifique. Ainsi, ce sont neuf (09) séances de sensibilisations qui ont été réalisées par les équipés terrains (moniteurs de protection) avec l'appui des assistants de protection du partenaire de localisation FEELEN dans les communes de **Bobo Dioulasso**, **Satiri**, **Karangasso-Sambla**, **Léna**, **Koumbia**, **Houndé**, **Djigouéra**, **Samorogouan** et **Sinfra**. Ces sensibilisations ont réuni au total **262** participants dont **156** PDI et **106** hôtes soit **152** hommes, **95** femmes, **neuf (09)** garçons et **six (06)** filles.

V.6. Logement, terre et biens (LTB)

- **Eléments clés**

Tout comme le mois précédent, il ressort des activités de monitoring de protection réalisées durant ce mois d'avril que l'accès aux terres et aux logements constitue un problème majeur pour la majorité des PDI de la région des Hauts-Bassins. En effet, les PDI nouvellement arrivées dans les communes de **Samorogouan, Banzon**, **Bobo-Dioulasso** et **Satiri** font face à de sérieux problèmes de logement à savoir la cherté des coûts de loyer, les insuffisances de maisons à louer et l'incapacité des familles d'accueil à accueillir de nouveaux déplacés. Face à cette situation certains déplacés internes se voient obliger de dormir à la belle étoile et d'autres sont obligés d'aller vivre dans les zones périphériques (non loties).

Par ailleurs, les PDI installées dans les villages et communes de **Bobo-Dioulasso**, **Bama**, **Banzon**, **Samorogouan**, **Koumbia** et **Houndé** ont vraiment du mal à se procurer des terres cultivables car les communautés hôtes sont devenues très réticentes et méfiantes envers ces dernières. Cette situation est à suivre de près car elle pourrait effriter la cohésion pacifique qui existe entre les PDI et la population hôte de ces communes.

- **Activités de prévention et de réponse**

Dans le cadre des activités de prévention trois (03) causeries éducatives sur les questions LTB ont été initiées dans les zones d'accueil de déplacés (Sinfra, Karangasso-Vigué et Colma). Ces activités de prévention ont touché **58** personnes issues des communautés hôtes et déplacées avec la participation de certains responsables coutumiers et religieux.

V.7. Protection à base communautaire

Malgré les difficultés d'accès aux villages et communes sous menace des GANE, les activités de monitoring de protection ont pu être réalisées grâce au concours des réseaux communautaires (les comités locaux de protection et les assistants de protection du partenaire FEELEN) mis en place dans l'ensemble des zones d'intervention du Projet. Ces acteurs ont facilité la remontée et la vérification des incidents de protection ainsi que la réalisation des activités de sensibilisations et causeries éducatives. Ainsi, au cours de ce mois d'avril 2023 ils ont aidé à vérifier **six (06)** incidents de protection, participé à l'identification de **109** PBS et facilité la réalisation de **neuf (09)** sensibilisations.

- **Activités réalisées par la communauté**

V. Partage d'informations et coordination

- **Autorités**

Durant ce mois d'avril, CIAUD et son partenaire de localisation FEELEN ont travaillé en étroite coordination avec les différents services sociaux de l'Action Humanitaire des Hauts-Bassins. A cet effet, les équipes terrains du CIAUD ont tenu une rencontre d'information et d'échanges avec le Directeur Provincial de l'Action Humanitaire du Houet pour la réalisation des évaluations initiales de protection dans les communes de **Satiri**, **Karangasso-Sambla**, **Karangasso-Vigué** et **Léna**. Toujours dans le cadre du partage d'informations et de coordination, les équipes terrains ont tenu des rencontres d'échanges avec les représentants des PDI de **Karangasso-Sambla** et **Karangasso-Vigué** pour discuter des conditions de vie des PDI. Par ailleurs, une visite de courtoisie et d'introduction des partenaires de localisation FEELEN et la Commission Nationale des Droits Humains (CNDH) a été faite auprès des autorités administratives et religieuses de **Léna** et **Karangasso-Vigué**.

- **Acteurs humanitaires**

Au cours de ce mois, CIAUD et son partenaire de localisation FEELEN ont participé à plusieurs rencontres et effectué plusieurs activités.

Au titre des rencontres, CIAUD et son partenaire local FEELEN ont participé à la mission conjointe UNHCR, UNICEF et TIE pour une évaluation rapide de protection et des besoins des déplacés internes des communes de Houndé et de Koumbia dans la province du Tuy. De plus, l'équipe de coordination du CIAUD à participé à l'atelier de restitution des résultats de l'évaluation territoriale d'AGORA organisé par IMPACT et ACTED. Le présent atelier avait pour objectif de présenter et d'échanger sur les résultats de l'évaluation territoriale des ZAD des arrondissement 2, 4, et 6 de la commune de Bobo-Dioulasso.

Au titre des activités réalisées, CIAUD et son partenaire de localisation FEELEN ont rédigé et partagé avec les acteurs humanitaires **cinq (05)** rapports flashs d'incidents de protection et **deux (02)** notes d'information sur des incidents de protection. Pour finir, CIAUD et ses partenaires de localisations (FEELEN et CNDH) ont tenu une séance de travail et effectué une visite terrain avec la mission de suivi des activités de Monitoring de Protection P21.

- **Gestionnaire de site**

La région des Hauts-Bassins compte plusieurs zones d'accueil de déplacés (familles d'accueil et location) dont le suivi est assuré par les services de l'Action Humanitaire. En effet, au cours de ce mois, il ressort des activités de monitoring que plusieurs ZAD des communes de **Samorogouan, Banzon, Sinfra, Bobo-Dioulasso, Satiri, Houndé** et **Koumbia** font face à des difficultés d'accès à l'eau potable dû à l'insuffisance de bornes fontaines et de l'état défectueux de certaines bornes fontaine. En plus, les équipes terrains CIAUD (moniteurs de protection) ont constaté que les déplacés internes de ces ZAD font face à de sérieux problèmes de logement à savoir la surenchère des frais de loyer et l'insuffisance de maison à louer.

VI. Recommandations

Province	Localité	Objet	Destinataire	Niveau de mise en œuvre	Commentaires
Kénédougou	Banzon, Samorogouan (Karna, Sana, Kongolokoro, Sourou, Dana)	Assistance en vivres, Abris et AME, (117 ménages déplacés de 1,159 personnes)	Cluster sécurité alimentaire, PAM, Abris et Services de l'action sociale	Urgent	Les PDI nouvellement arrivées à Banzon et Samorogouan ont des besoins primaires urgents à satisfaire
Houet	Bobo-Dioulasso, (Dogona) Bama, Satiri (Wèrou).	Assistance en vivres, Abris, AME (37 ménages déplacés de 194 personnes)	Cluster sécurité alimentaire, PAM, Cluster Abris, Services de l'action sociale,	Urgent	Les PDI nouvellement arrivées à Banzon et Samorogouan ont des besoins primaires urgents à satisfaire
Houet, Kénédougou	Samoroguouan, Banzon, Bobo-Dioulasso, Bama, Satiri	Accompagner les PDI nouvellement arrivée à trouver des terres cultivables pour l'agriculture	Cluster LBT, ONEF, Structures déconcentrées de l'Etat, Propriétaires terriens	Urgent	Au regard de l'approche de la saison hivernale, il est important d'autonomiser les PDI en les octroyant des terres pour la production agricole

VII. Tableaux Croisés Dynamiques

#Pourcentage Auteur (s) présumé (s)

	Groupe armé non étatique (GANE)	Total général
Bekuy	20,00%	20,00%
Fo	20,00%	20,00%
Houndé	40,00%	40,00%
Sindo	20,00%	20,00%
Total général	**100,00%**	**100,00%**

#Auteur (s) présumé (s)

	Groupe armé non étatique (GANE)	Total général
Bekuy	1	1
Fo	1	1
Houndé	2	2
Sindo	1	1
Total général	**5**	**5**

#Violation par commune

	Assassinat	Destruction de bien et d'infrastructures	Enlèvement (hors enlèvement d' enfants)	Extorsion	Menace/Ultimatum	Total général
Bekuy				1		1
Fo					1	1
Houndé	1		1		1	3
Sindo		1			1	2
Total général	**1**	**1**	**1**	**1**	**3**	**7**

#Catégorie des victimes

	Assassinat	Destruction de bien et d'infrastructures	Enlèvement (hors enlèvement	Extorsion	Menace/Ultimatum	Total général
Femmes	0	0	0	0	19	19
Filles	0	0	0	0	27	27
Garçons	0	0	0	0	14	14
Hommes	1	6	1	1	9	18
Total général	**1**	**6**	**1**	**1**	**69**	**78**